

# Le Grain de sable % en Isère

Bulletin d'Attac-Isère

Bulletin n° 44 de février 2010 - Prix : 0,2 euros

Attac : Association pour la taxation des transactions  
financières et pour l'action citoyenne  
Bulletin édité par Attac-Isère  
Siège social et adresse postale :  
Maison des Associations  
6, rue Berthe-de-Boissieux – 38000 GRENOBLE  
attac38@attac.org - <http://www.local.attac.org/attac38/>  
Directeur de la publication : Bernard Labouré  
Mise en page : Georges Veyet  
CPPAP : en cours d'enregistrement  
Imprimé par nos soins

**« S'il a été bon et vertueux durant toute sa vie, lorsqu'un riche meurt,  
il ira tout droit au paradis fiscal »**

Le chat, décembre 2003 par Ph. Geluk

## La taxe Tobin à toutes les sauces

L'idée de taxer les transactions financières est très à la mode. Les « puissants » de ce monde lui trouvent désormais des vertus après l'avoir vigoureusement dénigrée quand elle était proposée par Attac...

Au départ en 1972, l'économiste américain James Tobin l'avait imaginée pour freiner la spéculation. Barroso, président de la Commission européenne l'imagine comme instrument pour financer « nos obligations dans la lutte contre le changement climatique ». Notre Président, au sommet du G20 en septembre en avait parlé pour renflouer les caisses publiques. Fin août Adair Turner, chef de l'Autorité britannique des services financiers voulait en faire un outil pour faire cesser les rémunérations « excessives » des patrons.

Réunis à Bruxelles, les chefs d'État européens ont demandé au FMI de poursuivre l'étude pour établir une faisabilité...

A l'initiative du Groupe pilote pour les financements innovants qui rassemble 59 pays et dont Attac fait partie aux côtés d'autres ONG (Amis de la terre, Transparency international, CCFD, Coordination sud...) un groupe de travail a vu le jour le 22 octobre 2009 : « groupe de haut niveau sur les transactions financières internationales pour le développement »

D'ores et déjà, Attac s'oppose fortement à la position prise par B. Kouchner au nom de la France dont la position comporte 3 volets :

- La hauteur évoquée de cette taxe ne serait que de 0,005%
- Cette taxe ne serait qu'une « contribution volontaire »
- Les recettes annuelles, environ 35 milliards de dollars, viendraient se substituer à l'aide publique du développement (APD)

No comment !!!

Pour Attac, cette taxe doit comporter 2 taux, un taux dont la fourchette basse serait de 0,1% ne portant, dans un premier temps, que sur les transactions de changes. Les recettes dégagées s'élèveraient à 180 milliards de dollars par an pour l'Europe. Dans le cas où le niveau de base ne suffirait pas (cas de développement de bulle spéculative) un deuxième taux majoré devrait être mis en place (voir les travaux de Spahn datant de 1995) pour faire éclater cette bulle avant qu'elle ne prenne trop d'ampleur.

Cette taxe doit être d'un niveau suffisant pour dissuader les prises de positions purement spéculatives qui représentent aujourd'hui la plus grande part du volume des transactions financières (4 000 milliards de dollars par jour de transactions sur les changes contre seulement 40 milliards de dollars par jour pour le commerce international : rapport 1 à 100).

Ensuite la généralisation de cette taxe à l'ensemble des transactions financières puis à d'autres domaines (carbone, transport...) devrait être mise en place.

C'est la conclusion du rapport « Landau » diligenté par Chirac en 2005 et auquel Attac a participé. Ce rapport recense les différentes taxes globales possibles à l'échelle mondiale et leurs enjeux :

- Taxes sur les transactions financières (de bourse et de change) : ressources envisageables de 500 milliards de dollars par an.
- Taxes sur les investissements directs à l'étranger : 120 milliards de dollars par an.
- Taxes sur les profits des multinationales : 500 milliards de dollars par an.
- Taxes sur la fortune : 140 milliards de dollars par an.
- Taxes sur les émissions de carbone : 125 milliards de dollars par an.
- Taxes sur la production de plutonium : 15 milliards de dollars par an.
- Taxes sur le transport aérien : 76 milliards de dollars par an.

Il va de soi que, pour Attac, le produit des recettes doit obligatoirement financer les investissements nécessaires à la satisfaction des besoins sociaux et à la reconversion écologique de l'économie, au Nord et au Sud.

Devant la récupération et la dénaturation que fait le gouvernement de cette taxe, Attac lors de son assemblée générale de novembre 2009 a décidé de relancer ses propositions sur ce sujet.

Il s'agit de contrer efficacement le futur coup de pub de Sarkozy lors du prochain G20 qui, s'il met en place la taxe version Kouchner (voir plus haut), pourra dire ainsi qu'il a mis en place la taxe Tobin...

Bruno Greslou



**Rappel adhésion 2010**  
Avez-vous pensé à renouveler  
votre adhésion pour 2010 ?



## Copenhague..... après

Le Sommet de Copenhague est passé depuis maintenant bientôt deux mois. D'un côté, Copenhague est la révélation de l'échec à pouvoir trouver, dans le cadre géopolitique capitaliste, un accord satisfaisant pour poser les bases d'une prise en compte du dérèglement climatique. De l'autre côté, Copenhague est un pas vers la naissance d'une mobilisation internationale de la société civile sur la question environnementale ET sociale.

L'heure est aujourd'hui au bilan, avec en toile de fond l'idée que nous devons fortifier les cadres de convergence nés pour le Sommet de Copenhague. Les différents collectifs locaux « Urgence climatique – Justice sociale (UCJS) » organisent des rencontres publiques sur les suites à donner à Copenhague. Le Collectif UCJS national s'est réuni ce samedi 06 février. La commission « Écologie société » de Attac France s'est réunie le jeudi 28 janvier. Les Attac d'Europe, réunis à Varsovie à la mi-janvier, ont développé longuement ce point dans leur ordre du jour.

L'idée principale ressortant de ces réunions est que nous devons, partout où nous sommes, continuer à argumenter au sujet de la nécessité d'apporter des réponses socialement équitables aux transitions que nos sociétés doivent effectuer pour être « environnementalement viables ».

Tout d'abord, nous nous devons de continuer à travailler sur cette exigence d'articuler justice sociale et justice environnementale, en rappelant notre refus de laisser la gestion des biens publics environnementaux aux marchés. Nous avons là quelques dossiers prioritaires : marchés carbone, taxes globales, climat et libre-échange...

Au-delà, nous devons débattre des projets de société que nous voulons voir se mettre en place, afin que nous dégagions les revendications fortes permettant d'aborder les transitions.

Vaste chantier, que l'urgence climatique nous oblige dès aujourd'hui à poursuivre.

Le calendrier de la Conférence des Parties (COP) est de tenir son prochain Sommet annuel au Mexique à la fin de l'année 2010, avec une réunion intermédiaire à Bonn (Allemagne) vers mai ou juin.

Ces deux rencontres internationales seront l'occasion de Contre-sommets importants. Concernant les mobilisations au Mexique à la fin de l'année, du fait de l'éloignement

géographique, rien n'est encore organisé en Europe. Nous pouvons toutefois d'ores et déjà voir d'un bon oeil l'initiative prise par Evo Morales (président de la Bolivie) d'organiser à Cochabamba, du 12 au 22 avril, un Sommet de « la Terre mère », auquel de plus en plus de mouvements dont des forces syndicales appellent à aller. La constitution d'une coalition d'Etats sur des bases que nous pouvons approuver serait ainsi l'occasion de créer une dynamique intéressante, permettant peut-être d'éviter que le Sommet du Mexique ne soit un échec comme celui de Copenhague.

Pour le Sommet de Bonn à la fin du printemps de cette année, Attac Allemagne s'est engagée à s'investir dans la préparation des mobilisations. Ce Sommet sera aussi l'occasion de parler des politiques européennes en matière d'environnement et de demander que l'Union européenne prenne des engagements conformes aux recommandations du GIEC (réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre – GES – d'ici 2020 par rapport aux émissions de 1990), sans attendre que cet engagement soit celui adopté au sein de l'ONU et sans que puissent non plus être admises les mesures compensatoires inscrites dans le protocole de Kyoto.

Les revendications que nous portons au niveau international ou européen doivent aussi se décliner au niveau local. C'est le cas par exemple de deux initiatives prises par des associations dans les régions Nord-Pas-de-Calais et Pays-de-la-Loire dans le but de proposer des solutions, prenant en compte les besoins de chacune et chacun et non uniquement ceux de la finance et/ou satisfaisant des intérêts individuels, pour répondre aux recommandations du GIEC. Autre exemple, au niveau du Campus de Grenoble, à l'occasion d'une semaine d'information organisée à EVE (Espace Vie Etudiante) à l'occasion du Sommet de Copenhague, une initiative d'associations présentes sur le Campus a permis la rencontre de différents acteurs associatifs et institutionnels afin que, ensemble, ils réfléchissent aux moyens à mettre en oeuvre pour atteindre une réduction de 40% des émissions de GES sur le Campus. Une première ébauche de plan de travail a été esquissée.

Les initiatives existent. Chacune concourt à préparer le rapport de force en vue des prochaines négociations sur le climat.

Nikolaz Berthomeau

## Collectif Urgence climatique justice sociale

### Communiqué de presse : La planète brûle, assez de mots, des actes !

*Le collectif UCJS réclame que la France et l'Union européenne s'engagent immédiatement à réduire de façon domestique leurs émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 de 40 % par rapport à 1990 !*

A Copenhague la séance plénière finale de la conférence sur le climat s'est bornée à prendre « note » d'un document non contraignant juridiquement. Ce texte n'impose pas aux États des engagements contractuels prenant le relais de ceux adoptés dans le cadre de Kyoto, qui expirent en 2012. Ce texte prévoit que pour le 31 janvier au plus tard les pays riches doivent annoncer leurs promesses de diminution

d'émissions de gaz à effets de serre (GES) et les pays en développement « les actions de limitation » leur permettant de ralentir la croissance de leurs émissions.

Il ne serait pas admissible que l'Union européenne ne propose une réduction de ses émissions que de 20% d'ici 2020, abandonnant même la baisse un temps envisagée de 30%.

L'Union européenne a signé le document final, qui indique que « la hausse des températures mondiales doit être inférieure à 2°C » en 2050 par rapport à l'ère pré-industrielle. Or pour atteindre cet objectif, qui pourtant condamnera

les pays africains subsahariens à une diminution encore plus dramatique des moussons, les petites îles d'Océanie et les plaines côtières du continent indien à être submergées par la montée des océans, le GIEC pose comme nécessaire une réduction de 40% des émissions d'ici 2020. Le collectif UCJS poursuit la construction d'un véritable mouvement citoyen, qui lie l'urgence climatique à la justice

sociale et qui exige un accord international négocié au sein de l'ONU à la hauteur de l'urgence climatique. Mais la pusillanimité et l'impuissance des gouvernements rendent d'autant plus nécessaires les mobilisations locales et les alternatives concrètes et immédiates. C'est pour en débattre, qu'il appelle à une rencontre nationale le samedi 6 février à Paris, 12 rue Cabanis à partir de 9h30.

– <http://climatjustice.org>

## Dégradations, privatisation des services publics : jusqu'où ?

### Pour des États Généraux du Service Public en Isère

La Poste qui, à travers sa transformation en société anonyme, s'ouvrira tôt ou tard à des capitaux privés, prélude à une privatisation, la SNCF qui réorganise ses activités pour les filialiser et les privatiser à terme, l'Hôpital public qui voit des milliers d'emplois de soignants supprimés,.... le rouleau compresseur des politiques libérales du gouvernement Sarkozy continue à avancer alors que, lui même, considère que ces services publics servent d'amortisseur social à la crise.

Et pourtant les Français ont confirmé leur attachement à leurs services publics, tout récemment lors de la votation citoyenne sur l'avenir de la Poste, car ils restent au cœur de notre modèle social, porteurs de notre exigence d'égalité, dans le droit fil de la Révolution française et du Conseil National de la Résistance.

C'est pourquoi des organisations (syndicales, politiques), des associations, collectifs, fondations ont appelé à l'échelon national à l'organisation d'États Généraux des Services Publics à tous les niveaux. Au niveau départemental, à l'initiative de la CGT et de la FSU, un collectif pour des États Généraux du Service Public en Isère se constitue ; Attac Isère y sera présent.

Sur le thème de la défense et le développement des services publics, ce collectif doit faciliter les rencontres, les mobilisations et les convergences d'actions (comités locaux, initiatives syndicales, expressions politiques, associatives..) et préparer des États Généraux en Isère dans des formes et contenus à définir.

Attac, fort de son action dans les comités locaux et le comité départemental contre la privatisation de la Poste apportera ses analyses et suggestions à ce rassemblement du monde associatif, syndical, politique pour préserver et développer nos services publics.

Bernard Labouré

## Directive services : ex directive Bolkestein

La directive Services continue de faire des remous. La majorité présidentielle à l'Assemblée nationale a rejeté sans bruit, le 26 janvier, la **proposition de loi** sur la protection des missions d'intérêt général imparties aux services sociaux. Le but de ce texte : sortir clairement les services sociaux d'intérêt général (SSIG) du champ de la transposition de la directive sur les services dans le marché intérieur. Le débat au palais Bourbon, le jeudi 21 janvier lors de la première séance, a été vif, mais celui-ci est passé quasiment inaperçu. Le choix a été fait de ne pas tenir le public informé des derniers développements de la transposition de la directive dans la loi française.

Le PS, à l'origine du texte, dénonce une « transposition à minima » et « en catimini », « sans doute pour ne pas réveiller de vieux débats ». Allusion aux vives discussions qu'avaient provoquées feu la directive dite «Bolkestein», en 2005. « Le danger est d'aboutir à la constitution d'un modèle social à deux vitesses », déplore le groupe socialiste dans un communiqué, qui réclame un « bouclier pour les services sociaux ».

Excepté quelques cas particuliers, la nouvelle réglementation européenne vise en effet à mettre en concurrence les services sociaux et médico-sociaux, la formation professionnelle, le logement social, l'aide à l'enfance et aux familles, ainsi que l'ensemble des services destinés aux personnes dans une situation de besoin. Près de 2 millions de salariés, 10 % des emplois en France et 60 000 opérateurs étaient concernés par le débat autour de la proposition de loi socialiste.

En cas de non-application du texte, il existe un risque, par exemple, d'établissement de crèches en libre prestation de services assurés par des prestataires non établis en France, et soumises à la notification des aides d'État qui leur sont accordées en tiers payant par la CAF, argumente le **collectif SSIG**, qui regroupe une vingtaine de fédérations dont les membres sont mandatés pour assurer des services sociaux.

A la tribune de l'Assemblée nationale, la secrétaire d'État aux Aînés, Nora Berra, a réfuté au nom du gouvernement les arguments du PS. « La directive Services ne menace pas les SSIG. Le gouvernement y est très attaché », a-t-elle affirmé. Et de fustiger une proposition de loi « inutile », voire « contre-productive ». Elle a eu aussi cette formule qui en dit long : « je crois avant tout que le devoir des politiques n'est pas de faire naître des inquiétudes ou de créer de la confusion sous prétexte qu'il est question de concurrence ».

« Soit les services sociaux sont déjà exclus de la directive Services, soit ils y sont inclus mais leur régime n'est pas menacé », a-t-elle résumé. Elle estime que la **convention** pluriannuelle de partenariat d'intérêt général suffit largement à sécuriser les enveloppes versées par l'État aux prestataires de services sociaux. Mais cette convention, qui rend « eurocompatibles » ces fonds publics ne concerne que les associations, et pas les opérateurs à but lucratif, qui peuvent aussi être prestataires de services sociaux.

Le groupe socialiste au Sénat devrait également déposer une proposition de loi similaire. L'occasion, pour les partisans

### Directive services (suite)

de l'exclusion des services sociaux en dehors du champ de la directive Services, de provoquer un nouveau débat.

Au Parlement européen, la socialiste Française Castex a réuni pour la première fois, mercredi 20 janvier à Strasbourg, un intergroupe sur les services publics. Composé d'un fort contingent de Français (12 membres sur 45), il veut être un « lieu de débat intergroupe sur les SIG et les SSIG ». Il projette d'examiner des sujets

aussi variés que la contractualisation, les aides d'État sous la forme de compensation de service public, la question des SIEG et celle de la place des SSIG dans la transposition de la directive Services. « L'objectif est de déboucher sur des propositions concrètes afin de promouvoir et sécuriser les services publics de qualité en Europe », souligne Française Castex dans un communiqué.

Commission Europe attac France et Politis

### Collectif Poste

#### La Poste bureau du Haut Meylan : Résister...c'est mieux

Pour protester contre la fermeture de ce bureau tous les après-midi, le comité meylanais contre la privatisation de la Poste appelait la population locale, le samedi 23 janvier, à se rassembler. Plus de 100 personnes dont des élus (député, conseiller régional, maire, élus de commune), des militants d'attac, des représentants d'autres comités locaux et du comité départemental ont participé à une déambulation du « cercueil » des heures d'ouverture perdues par les citoyens meylanais au son d'une marche funèbre, morceau d'un gospel traditionnel.

Les interventions des représentants du comité meylanais comme du comité départemental rappelaient à l'assistance que les reculs de la direction départementale de la poste dans des communes du département étaient le fruit d'une mobilisation et résistance populaire.

Un vin chaud, bienvenu, clôturait cette belle matinée de défense et de promotion du service public.

Bernard labouré



### Brèves... brèves... brèves... brèves...

#### Les désobéisseurs

#### 5 directeurs résistants à Base élèves convoqués par l'Inspectrice d'académie de l'Isère !

Après le retrait d'emploi de direction et la mutation d'office de Jean-Yves Le Gall l'année dernière, malgré les milliers de plaintes déjà déposées par des parents dans toute la France, malgré les nombreuses irrégularités qui entourent Base élèves, malgré les recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU, **l'Inspectrice d'Académie de l'Isère sanctionne toujours les directeurs résistants à Base Elèves :**

- jusqu'à 11 journées de salaire retirées à plusieurs directrices et directeurs d'écoles (5 journées retirées pour le seul mois de décembre),
- menaces de retrait d'emploi de direction.

**Aujourd'hui, ce sont 5 directeurs qui sont convoqués par l'Inspectrice d'Académie de l'Isère** parce qu'ils refusent toujours de remplir Base élèves. En octobre 2009, des Inspecteurs de circonscription de l'Education nationale de l'Isère leur avaient remis en main propre une drôle de missive : l'Inspectrice d'académie de l'Isère leur demandait de saisir leurs élèves dans Base élèves durant toute la semaine du 19 au 23 octobre 2009 -une durée inédite- pour leur annoncer une retenue de cinq journées de salaire en cas de refus et les menacer de retrait d'emploi de direction. Il s'agissait des écoles de Séchillienne, Prunières, La Morte, Montagne et St Gervais.

Collectif isérois pour le retrait de base élèves (CIRBE)

## INFOS pratiques



### Boîte vocale

04 76 47 32 81

Dates : réunions publiques, groupes de travail, groupes locaux, conférences, autres rendez-vous.

### Contacts

#### Grenoble

Tous les mercredis, permanence, de 15 h à 18 h à la Maison des Associations.

04 76 47 32 81

#### Grésivaudan

info-attacgresivaudan@googlegroups.com

#### Saint Marcellin

attac.stmarcellin@laposte.net

04 76 64 00 48

#### Attac campus

attacampus38@gmail.com

#### Attac Nord-Isère

nord-isere@attac.org

04 74 97 60 59

### Site web

www.local.attac.org/attac38

### Adresse électronique

attac38@attac.org

### Adresse postale

Attac-Isère  
Maison des associations  
6, rue Berthe de Boissieux  
38000 Grenoble

### Agenda

**Groupe éco :**

**Groupe cinéma :**

contact -> woudla@hotmail.com

**Groupe Grésivaudan :** tous les premiers mardi du mois à 20 h 30, salle Chartreuse à Crolles,

**CA :**

**Radio :** tous les 3ème mercredi du mois émission attac sur radio Grésivaudan